



SAFE : point sur la suspension de cotation et sur la certification des comptes annuels 2025

Fleurieux-sur-l'Arbresle - France - le 25 août 2026 à 18h. SAFE Group fait le point à l'attention de ses actionnaires et du marché sur la suspension de la cotation de ses actions, mise en oeuvre par Euronext le 30 juin 2026, et sur les démarches engagées en vue de son rétablissement.

Rappel de la situation

Comme indiqué dans son communiqué du 29 juin 2026, SAFE a publié ses comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dans l'attente de la finalisation des travaux d'audit de son commissaire aux comptes. Le rapport de certification n'ayant pas été émis dans le délai réglementaire expirant le 30 avril 2026, Euronext a mécaniquement suspendu la cotation des actions de la Société le 30 juin 2026.

La Société souligne que cette situation est sans lien avec la teneur de ses comptes ou avec la conduite de ses activités, qui se poursuivent normalement. Les comptes annuels 2025 arrêtés par le Conseil d'administration le 28 juin 2026, ainsi que l'ensemble des pièces justificatives sont à la disposition immédiate de tout contrôleur légal qui viendrait à être désigné.

Procédure judiciaire engagée

En l'absence de diligences et de réponse de la part de son commissaire aux comptes, SAFE a été contrainte de saisir le 29 juillet 2026, le Tribunal de commerce de Lyon dans une procédure d'urgence, aux fins de relèvement des fonctions de ce dernier et de désignation d'un remplaçant.

L'audience s'est tenue le 5 août 2026 hors la présence du commissaire aux comptes qui, bien qu'assigné, ne s'est ni présenté ni fait représenter. L'affaire a en conséquence été renvoyée à l'audience du 7 septembre 2026, le greffe du Tribunal lui ayant adressé une nouvelle convocation par lettre recommandée.

Perspectives de reprise de cotation

Le Groupe, dont la dynamique de développement est parfaitement en ligne avec ses prévisions, dont les financements sont assurés, et qui bénéficie de la confiance de ses actionnaires, partenaires, clients, et fournisseurs, reste dans l'attente de ce délibéré afin que la situation soit à nouveau rétablie pour le bon fonctionnement de sa cotation.

La Société n'est pas en mesure, à ce stade, d'annoncer une date de reprise de la cotation de ses actions. Celle-ci suppose l'émission d'un rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2025, qui dépend elle-même de deux étapes successives : la décision du Tribunal attendue à l'issue de l'audience du 7 septembre 2026, puis, en cas de désignation d'un nouveau commissaire aux comptes, le délai nécessaire à sa prise de connaissance du dossier et à la réalisation de ses diligences.

La Société rappelle que la décision de reprise de cotation relève d'Euronext, avec qui elle demeure en contact régulier.

SAFE mesure pleinement le préjudice que cette situation représente pour ses actionnaires, poursuit les démarches engagées pour y mettre fin dans les meilleurs délais, et communiquera dès que la décision du Tribunal lui aura été notifiée.

Prochains rendez-vous :

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre et résultats semestriels 2026 en septembre 2026

Rapport Financier Semestriel en octobre 2026

Assemblée Générale en décembre 2026

À propos de Safe Group

Safe Group est un groupe français de technologies médicales réunissant Safe Orthopaedics, pionnier des solutions prêtes à l'emploi pour la chirurgie de la colonne vertébrale, et Safe Medical, spécialiste de la sous-traitance de dispositifs médicaux orthopédiques. Fort d'environ 90 collaborateurs et de sites de production en France et en Tunisie, le groupe développe des technologies mini-invasives protégées par 14 familles de brevets (homologations CE et approbation de la FDA). Safe Group est présent à travers ses filiales de distribution en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, aux États-Unis et en Amérique du Sud.

www.safeorthopaedics.com | www.safemedical.fr



SAFE GROUP

investors@safeorthopaedics.com

AELYON ADVISORS

safe@aelyonadvisors.fr